



**HAUT-COMMISSARIAT
DE LA RÉPUBLIQUE
EN POLYNÉSIE FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

PASSEPORT MOBILITÉ FORMATION PROFESSIONNELLE

Pour bénéficier du tarif conventionné, constituez votre dossier de prise en charge avant votre départ et, en cas d'éligibilité, recevez l'arrêté de prise en charge pour faire émettre votre billet d'avion.

Retrouvez la liste des pièces justificatives dans le formulaire « Demande de prise en charge pour un passeport mobilité Formation professionnelle » (page 3)

Les critères d'éligibilité

Public

Personne à la **recherche d'un emploi ou en situation professionnelle précaire**
(Accessible également aux personnes mineures en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation)

Nature de l'aide

Prise en charge **totale** du coût du transport aérien, en classe économique, sans stop-over, de l'aéroport le plus proche du lieu de résidence en Polynésie française jusqu'au lieu de formation

Aide valable pour un **aller-retour**, un **aller simple** ou un **retour simple** (retour possible jusqu'à 5 ans après la fin de la formation, si conditions de ressources respectées + engagement sur l'honneur à s'établir au moins un an en Polynésie française).

Conditions générales

- Être résident habituel en Polynésie française
- Être inscrit à une formation **qualifiante, prescrite dans le cadre de la politique de l'emploi et inexistante en Polynésie française**
- Lieu de formation: sur le territoire français ou, dans le cadre d'un programme européen, dans un Etat membre de l'Union européenne ou un Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen et dans certains Etats de l'aire Pacifique
- Non cumulable avec un autre dispositif du fonds de continuité territoriale

Montant de l'aide

Prise en charge **totale (100%)** hors frais de service

Condition de ressources

Calcul d'un quotient familial (Q) = revenu annuel du foyer / le nombre de parts

Si $Q > 3.177.924 \text{ F (26 631 €) /an}$ = **non éligible**

Si $Q < 3.177.924 \text{ F (26 631 €) /an}$ = **prise en charge totale (100%)**